

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1018 10 septembre 1947

n° 1018 10

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1947

Date de publication

10 septembre 1947

Date du numéro

30 septembre 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement du 1er juillet 1947 les agents du cadre local des travaux publics de la Côte française des Somalis ci-après désignés : –en qualité d'ingénieur de 23 classe du cadre local : M. Robin, ingénieur de 3° classe : –en qualité de comptable principal de 23 classe du cadre local, avec une ancienneté conservée d'une année : M. Gauthier. comptable principal de 33 classe : –en qualité d'ouvrier d'art titulaire de 2p classe du cadre local. avec une ancienneté conservée de 2 ans. 11 mois et 28 jours : M. Lyau det, ouvrier d'art stagiaire de 33 classe